



Bienvenue à ce Webinaire

Comité Net-entreprises et Carsat Auvergne



Vos micros sont coupés en raison
du nombre de participants



Merci d'adresser vos questions via la rubrique
Questions/Réponses (Q/R) ou dans le fil de discussion



**Le support vous sera envoyé alors n'oubliez pas de
renseigner votre adresse mail dans le fil de
discussion**

DÉBUT DU WEBINAIRE : 09H00

DURÉE : 30 MINUTES



NET-ENTREPRISES·FR

Comité régional
Auvergne

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Auvergne

*Comité Net-Entreprises Auvergne
et CARSAT Auvergne
présentent
la fiabilisation des données DSN
Impacts sur le taux AT-MP*

28 juin 2024



NET-ENTREPRISES·FR

Comité régional
Auvergne

Intervenants

- ▶ **Carsat Auvergne – Service Tarification**

Candice CHARVET, Responsable du service
Marianne VIGIGNOL, Manager

- ▶ **Comité Net-Entreprises Auvergne**

Gilles ENDRIVET, Chargé de mission – Urssaf Auvergne

Sommaire

- 1 – Le taux accident du travail et maladie professionnelle « AT-MP »
- 2 – Intégration des éléments DSN pour le calcul du taux
- 3 – Les bonnes pratiques
- 4 – Les impacts d'une alimentation erronée
- 5 – Temps d'échanges



Le taux « AT-MP »

- Activité principale exercée par les salariés du régime général
- Effectif et la masse salariale et la sinistralité
- Propre à chaque établissement (à une entité géographique)
- Notification annuelle
- Consultable sur net-entreprises.fr



NET-ENTREPRISES.FR

Comité régional
Auvergne

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Auvergne

Intégration des éléments DSN

Pour une bonne intégration des éléments sur le compte de l'employeur :

- Renseigner le bon code risque et le taux de cotisations AT/MP applicable pour l'année de la DSN
- Veiller au code régime (RG et fonction publique)
- Ventiler les éléments par numéro de risque



NET-ENTREPRISES.FR

Comité régional
Auvergne

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Auvergne

Les bonnes pratiques en DSN

Le taux accident du travail :

- Avant envoi DSN vérifier le taux AT-MP, le code risque et le code régime
- Mettre à jour le bloc 40 dès connaissance du nouveau taux/risque

Les données à véhiculer :

Au niveau des données agrégées, le taux AT est attendu dans la rubrique S21.G00.23.003.

Au niveau des données individuelles le taux AT est attendu dans la rubrique S21.G00.81.007.



NET-ENTREPRISES.FR

Comité régional
Auvergne

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Auvergne

Les impacts

- ▶ **Pour l'entreprise :**
 - Taux de cotisations AT/MP
 - Obligation de faire une DSN corrective
 - Taux collectifs nationaux

Les impacts

- ▶ **Pour la Carsat et la branche AT-MP :**
 - Impact financier important
 - Montant des cotisations recouvré
 - Actions de prévention : ciblage des établissements

BONNES PRATIQUES : LES CONTACTS

Un seul numéro pour nous contacter

0 806 800 700 Service gratuit + prix appel

pour Net-entreprises, DSN, PASRAU
dès le 2 janvier 2024

NET-ENTREPRISES-FR
CIP Modernisation des déclarations sociales



Notre mail :

comite-net-entreprises.auvergne@urssaf.fr



3679 Service gratuit + prix appel

✉ contact.tarification@carsat-auvergne.fr

LINKEDIN

Auvergne Comité Régional de Net-Entreprises



Scannez et abonnez-vous !!!

